District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORMULAIRE 92
Avis de la proposition aux créanciers
(article 51 de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
2857111 CANADA INC.
de la Ville de Brossard, dans la province de Québec

Avis est donné que 2857111 CANADA INC. de Brossard en la province de Québec, a déposé une proposition entre nos mains, en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Ci-inclus une copie de la proposition, d'un état succinct de son actif et de son passif ainsi qu'une liste des créanciers visés par la proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 $ ou plus.

Une assemblée générale des créanciers sera tenue à 1155 boul René-Lévesque Ouest, 20e étage, Montreal, QC, le 27 février 2013 à 11:00 heures.

Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie de créanciers visés.

Les preuves de réclamation, procurations et formulaires de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent nous être remises au préalable.

Daté le 11 février 2013, à Montréal en la province de Québec.

MNP LTÉE - Syndic
Par:

_____

Robert Takash
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 20e étage
Montréal QC H3B 2J8
Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

District of: Quebec
Division No. 02 - Longueuil
Court No. 505-11-011990-137
Estate No. 41-1702927

FORM 92
Notice of Proposal to Creditors
(Section 51 of the Act)

In the matter of the proposal of
2857111 CANADA INC.
of the city of Brossard, in the Province of Quebec

Take notice that 2857111 CANADA INC. of the city of Brossard in the Province of Quebec has lodged with us a proposal under the Bankruptcy and Insolvency Act.

A copy of the proposal, a condensed statement of the debtor's assets, and liabilities, and a list of the creditors affected by the proposal and whose claims amount to $250 or more are enclosed herewith.

A general meeting of the creditors will be held at 1155 boul René-Lévesque Ouest, 20e étage, Montreal, QC on the 27th day of February 2013 at 11:00 o'clock AM.

The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may by resolution accept the proposal either as made or as altered or modified at the meeting. If so accepted and if approved by the court the proposal is binding on all the creditors or the class of creditors affected.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior to the commencement of the meeting.

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 11th day of February 2013.

MNP LTÉE - Trustee
Per:

_____

Robert Takash
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 20e étage
Montréal QC H3B 2J8
Phone: (514) 932-4115 Fax: (514) 932-9195

(A form of proof of claim, a form of proxy and a voting letter should be enclosed with each notice.)

CANADA
DISTRICT DE QUÉBEC
N^{O} DE DIVISION : 02-LONGUEUIL
N^{O} COUR : 505-11-011990-137
N^{O} SURINTENDANT : 41-1702927

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

2857111 CANADA INC.

Personne morale dûment incorporée selon la Loi, et ayant son siège social et principale place d'affaires au 7850B Boulevard Taschereau, dans la ville de Brossard, dans la province de Québec, J4X 1C2.

Débitrice insolvable

PROPOSITION

Nous, **2857111 Canada Inc.,** débitrice susmentionnée (ci-après nommée la « **Société** ») connue sous le nom Restaurant Barbie's Brossard, soumettons par les présentes la **Proposition Concordataire** suivante (ci-après nommée la "**Proposition**") en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (ci-après nommée la "**Loi**") :

Aux fins des présentes :

« **Avis d'intention** » s'entend de l'avis d'intention de faire une proposition en vertu de la Loi déposé par la Société le 10 janvier 2013;

« **Cour** » s'entend de la Cour Supérieure du District de Longueuil – Chambre Commerciale;

« **Proposition** » s'entend de la présente Proposition;

« **Ratification** » s'entend de l'approbation de la proposition par la Cour;

« **Syndic** » s'entend de MNP Ltée, le Syndic aux termes de l'Avis d'intention et le Syndic nommé dans la présente Proposition.

1. RÉCLAMATIONS CRÉANCIERS GARANTIS

Les réclamations garanties seront payées conformément aux arrangements actuels entre la Société et les Créanciers Garantis ou conformément à tout arrangement pouvant être conclu à l'avenir entre la société et les Créanciers Garantis.

2. RÉCLAMATIONS PRIORITAIRES DE LA COURONNE ET DES EMPLOYÉS

Les sommes dues à Sa Majesté du Chef du Canada ou d'une province, pouvant faire l'objet d'une demande en vertu du paragraphe 224(1.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute disposition législative provinciale essentiellement semblable et en conformité avec l'article 60(1.1) de la Loi et qui ne seraient pas acquittées au moment du dépôt de l'Avis d'intention, seront payées intégralement dans un délai de six (6) mois après la Ratification.

En conformité avec l'article 60(1.3) de la Loi, les sommes dues aux employés, actuels et anciens, que ceux-ci auraient été en droit de recevoir en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi, si la Société était déclarée faillie à la date de la Ratification, seront payées dans le cours normal des affaires.

Pour la durée de la proposition, tout manquement ou retard à produire et à payer aux dates prescrites, les rapports et les déclarations concernant la Loi sur les impôts (retenues à la source, particuliers, corporation), la Loi sur la taxe de vente du Québec et la Loi sur la taxe d'accise (TPS), incluant les paiements provisionnels, sera considéré comme un défaut à la proposition.

3. RÉCLAMATIONS CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS

Les réclamations des détenteurs de Réclamations Privilégiées autres que celles mentionnées à la section 2 des présentes seront payées intégralement en priorité sur toutes les Réclamations Ordinaires.

4. RÉCLAMATIONS CRÉANCIERS ORDINAIRES

Les Réclamations Ordinaires, c'est-à-dire les personnes dont les réclamations ne sont pas mentionnées aux paragraphes 1, 2, et 3 comprenant les réclamations de quelque nature que ce soit, exigibles ou non à l'échéance à la date du dépôt de l'Avis d'intention, les réclamations éventuelles ou non liquidées découlant de quelque transaction que ce soit conclue par la Société avant la date du dépôt de l'Avis d'intention, telles que prouvées, compromises ou établies la Cour, seront payées comme suit :

- Un montant forfaitaire de **$160 000** provenant d'une avance versée à la Société par les administrateurs et certains actionnaires, sera versé aux créanciers non-garanti prouvés et ce dans un délai de 60 jours de la ratification de la Proposition.

5. HONORAIRES ET DÉBOURSÉS DU SYNDIC

Le paiement au Syndic de tous ses honoraires, dépenses, engagements et obligations incluant les honoraires d'avocats et d'experts-comptables, qu'entraîneront des procédures découlant de la présente proposition, y compris les frais légaux et les déboursés occasionnés par le règlement d'un litige portant sur le montant d'une réclamation d'un créancier, et par la préparation de la présente proposition, incluant les conseils donnés au débiteur dans cette affaire, sera effectuée par la Société à l'extérieur de la Proposition.

6. COMITÉ DE CRÉANCIERS

Les créanciers peuvent, s'ils le jugent nécessaire, nommer une (1) à cinq (5) personnes à un comité de créanciers (ci-après nommé le « **Comité** »), lequel comité sera investi des pouvoirs suivants :

a) Conseiller le Syndic relativement aux actions du Syndic sous cette Proposition et aux modifications qui pourraient y être apportées;

b) Conseiller le Syndic en ce qui a trait à la date de l'envoi à chaque Créancier Ordinaire dont la réclamation a été prouvée tel que prescrit à la section 152(5)c) de la Loi;

c) Autoriser le versement d'un dividende intérimaire conformément aux dispositions de la présente Proposition;

d) Autoriser le report de tout paiement en vertu du paragraphe 4, en totalité ou en partie, et ce, à leur entière discrétion à la condition qu'une telle prorogation soit dans l'intérêt des Créanciers Ordinaires et de la Société;

e) Ajourner, suspendre ou faire ajourner ou suspendre la Ratification des présentes, si besoin.

7. AUTRES

a) Réclamation contre les administrateurs

L'acceptation de la Proposition par les Créanciers Ordinaires tiendra lieu de quittance quant à toutes réclamations contre les administrateurs dont ils peuvent être responsables selon les sections 50 (13) et 50 (14) de la Loi.

b) Traitements préférentiels et Enquête au sujet des dividendes et des rachats d'actions.

Conditionnellement à la Ratification, les recours prévus aux articles 91 à 101 de la Loi (Traitement préférentiels et Enquête au sujet des dividendes et des rachats d'actions) ne s'appliqueront pas, le tout conformément à la section 101.1 de la Loi.

c) Proposition conditionnelle.

La présente Proposition est conditionnelle à l'acceptation des propositions soumises par les sociétés 9178-9008 Québec Inc. et 9120-2945 Québec Inc.

d) Transaction.

L'acceptation de la Proposition par les Créanciers Ordinaires constituera une transaction en faveur de la Société, ses administrateurs, actionnaires et toute autre personne liée qui pourrait être responsable de toute somme, droit, pénalité, intérêt ou frais découlant directement ou indirectement des obligations de la Société suite à quelconque transaction antérieure au dépôt de l'Avis d'intention. L'acceptation de la Proposition tiendra lieu de quittance et constituera une transaction en faveur des

personnes et entités juridiques mentionnées ci-avant, eu égard aux obligations y mentionnées, le tout, au sens même de l'article 2631 et suivants du *Code civil du Québec.* Rien aux présentes ne peut être interprété comme une admission de quelconque nature ou de responsabilité par quelconque personne ou entité juridique mentionnée ci-avant.

e) Réclamation par l'Agence du Revenu du Canada et l'Agence du Revenu du Québec contre les administrateurs et actionnaires de la Société.

L'acceptation de la Proposition par l'Agence du Revenu du Canada et l'Agence du Revenu du Québec implique qu'ils renoncent expressément à l'établissement de cotisation de tiers envers les personnes mentionnées au paragraphe 7d) ci-avant, notamment en ce qui concerne la responsabilité fiscale des administrateurs de la Société et l'établissement de revenus additionnels aux actionnaires de la Société autant à titre d'éléments à inclure dans leur revenu, avantage imposable ou à titre d'appropriation de fonds (autant administrateurs et actionnaires) le tout, en lien avec les avis de cotisations émis au nom de la Société antérieurement au dépôt de la présente Proposition et ce, nonobstant toute disposition fiscale dont notamment, mais non limité à, l'article 323(1) *Loi sur la taxe d'accise*, l'article 12(1), 15(1) et 56(2) *Loi de l'impôt sur le revenu* et de toute disposition législative provinciale essentiellement semblable en faisant les ajustements pertinents. Dans le cas d'avis de cotisations déjà émis à l'encontre des administrateurs et/ou actionnaires de la Société antérieurement au dépôt de la présente Proposition, par l'acceptation de la Proposition, l'Agence du Revenu du Canada et l'Agence du Revenu du Québec s'engagent à annuler lesdits avis de cotisations déjà délivrés en émettant des nouveaux avis de cotisations à zéro (0$) avant la Ratification. L'acceptation de la Proposition tiendra lieu de quittance et constituera une transaction en faveur des personnes et entités juridiques mentionnées ci-avant, eu égard aux obligations y mentionnées, le tout, au sens même de l'article 2631 et suivants du *Code civil du Québec.* Rien aux présentes ne peut être interprété comme une admission de quelconque nature ou de responsabilité par quelconque personne ou entité juridique mentionnée ci-avant.

f) Désistement de toute opposition fiscale.

La Société s'engage à se désister de son opposition aux avis de cotisations émis par l'Agence du Revenu du Canada et l'Agence du Revenu du Québec dans un délai de dix (10) jours suivant la Ratification et ce, conditionnellement à l'émission des nouveaux avis de cotisations à zéro (0$) le tout, tel que décrit au paragraphe 7e) ci-avant.

FAIT à Montréal le 7^{e} jour de février 2013.

MNP LTÉE

Par _____

Robert Takash, CIRP

2857111 CANADA INC.

Par _____

Marie Josée Corbin

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

COUR SUPÉRIEURE

"chambre commerciale"

En matière de la proposition de:

2857111 CANADA INC.

corporation insolvable

RAPPORT DU SYNDIC SUR LA PROPOSITION
Article 50.5

J'ai examiné les affaires de la corporation et soumets aux créanciers ce qui suit:

HISTORIQUE

La corporation opère dans la restauration.

CAUSES DES DIFFICULTÉS

La corporation s'est vue imposer des dettes fiscales.

SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

Selon les informations obtenues, un résumé de l'estimation de la situation financière au 7 février 2013 indique que:

	VALEUR LIQUIDATION
ACTIF	$
Inventaire	5,000
Équipements et Ameublements de restaurant (Sujet à lien)	30,000
PASSIF	
Créanciers garantis	200,000
Créanciers privilégiés	72,000
Créanciers ordinaires	1,045.929

Dividende dans l'éventualité d'une faillite 0%

Dividende (Possible) sous la proposition 15.2%

Il est apparent du résumé de la situation financière que si la proposition était rejetée par les créanciers, moins de dividendes seront distribués aux créanciers.

CONDUITE DE LA DÉBITRICE

Le syndic n'a pas encore complété sa revue des transactions révisables, cependant rien ne nous porte à croire qu'une offense aurait pu être commise en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

AFFAIRES ANTÉRIEURES AVEC LA DÉBITRICE

MNP LTÉE n'a fourni aucun service professionnel à **2857111 CANADA INC.** en aucun temps ni en aucune capacité et au meilleur de notre connaissance, n'est pas dans une situation possible de conflit d'intérêt.

RÉMUNÉRATION DU SYNDIC

Les honoraires et débours du syndic sont assumés par un tiers et exclus de la proposition.

RECOMMANDATION

Vu l'absence de possibilité de réalisation dans un contexte de faillite, la proposition offre un remboursement aux créanciers qui est probablement très supérieur à celui envisagé dans un contexte de faillite.

Conséquemment, le syndic est d'avis que la proposition est plus avantageuse qu'une faillite et en recommande l'acceptation par les créanciers.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 7e de février 2013

MNP LTÉE
ADMINISTRATEUR

Robert Takash, CIRP
Administrateur désigné

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

[X] original [ ] modifié

_ FORMULAIRE 78 _

Bilan - proposition déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
2857111 CANADA INC.
de la Ville de Brossard, dans la province de Québec

Au débiteur :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention) le 10 janvier 2013. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	895,929.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	150,000.00
Créanciers non garantis total	1,045,929.00
2. Créanciers garantis: voir liste B	50,000.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	72,000.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)pouvant être réclamées pour une somme de	0.00
Total du passif	1,167,929.00
Surplus	NIL

ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		
1. Inventaire		20,000.00
2. Aménagements		50,000.00
3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E		
Bonnes	0.00	
Douteuses	0.00	
Mauvaises	0.00	
Estimation des créances qui peuvent être réalisées		0.00
4.Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F		0.00
5. Dépôts en institutions financières		0.00
6. Espèces		0.00
7. Bétail		0.00
8. Machines, outillage et installation		0.00
9. Immeubles et biens réels : voir liste G		0.00
10. Ameublement		0.00
11. REER, FERR, Assurances-vie etc		0.00
12. Valeurs mobilières(actions, obligations, débentures etc.		0.00
13. Droits en vertu de testaments		0.00
14. Véhicules		0.00
15. Autres biens : voir liste H		0.00
Si le débiteur est une personne morale, ajoutez :		
Montant du capital souscrit	0.00	
Montant du capital payé	0.00	
Solde souscrit et impayé		0.00
Estimation du solde qui peut être réalisé		0.00
Total de l'actif		70,000.00
Déficit		1,097,929.00

Je, Marie Josée CORBIN, de Candiac en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 7 février 2013, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
devant moi le 7 février 2013, à Montréal en la province de Québec.

85519

Robert Takash, Commissaire à l'Assermentation
pour la province de Québec
Expire le

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 -- Suite

Liste "A"
Créanciers Non Garantis

2857111 CANADA INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec Attn: Réjeanne Bérubé & Marie-Claude Renaud 136778024RT0001/ 1014241902TQ00	Secteur L462P1 500 - 4 Place Laval Laval QC H7N 5Y3	850,000.00	0.00	850,000.00
2	ARC - Agence du revenu du Canada - Québec Attn: CARI/Centre d'arrivage régional d'insolvabilité	2250 rue St-Olivier Trois-rivières QC G9A 4E9	0.00	0.00	0.00
3	Conan Foods	7007 boul Henri-Bourassa Ouest Saint-Laurent QC H4S 2E2	12,800.00	0.00	12,800.00
4	RBC Royal Bank / Banque Royale Attn: c/o BankruptcyHighway.com	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	0.00	150,000.00	150,000.00
5	Restium Foods	84B boul Brunswick Dollard des Ormeaux QC H9B 2C5	3,172.00	0.00	3,172.00
6	Végifruits	435 Deslauriers Saint-Laurent QC H4N 1W2	29,957.00	0.00	29,957.00
		Total:	**895,929.00**	**150,000.00**	**1,045,929.00**

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 -- Suite

Liste "B"
Créanciers Garantis

2857111 CANADA INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	RBC Royal Bank / Banque Royale Attn: c/o BankruptcyHighway.com	PO Box 57100 Etobicoke ON M8Y 3Y2	200,000.00	Actifs d'affaires - Aménagements - Équipement et Ameublement de restaurant		50,000.00		150,000.00
		Total:	**200,000.00**			**50,000.00**	**0.00**	**150,000.00**

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 – Suite

Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

2857111 CANADA INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
1	3231721 Canada Inc.	307-630 Sherbrooke Ouest Montreal QC H3A 1E4	Loyer	-	72,000.00	0.00	72,000.00
				Total:	**72,000.00**	**0.00**	**72,000.00**

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 -- Suite

Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

2857111 CANADA INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
		Total:	**0.00**	**0.00**		

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 -- Suite

Liste "E"
Créances payables à l'actif

2857111 CANADA INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la crèance
				0.00				
			Total:	0.00			0.00	
				0.00				

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 -- Suite

Liste "F"
Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

2857111 CANADA INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
			Total:	0.00		0.00	

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 -- Suite

Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au débiteur

2857111 CANADA INC.

Description de la propriété	Nature du droit du débiteur	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
		Total:	0.00		0.00

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORM 78 -- Fin

Liste "H"
Biens

2857111 CANADA INC.

ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire		Nourriture et alcool	0.00	20,000.00
(b) Aménagements, etc.		Équipement et Ameublement de restaurant	0.00	50,000.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
			Total:	**70,000.00**

07-fév-2013
Date

Marie Josée CORBIN

District de: Québec
No division: 02 - Longueuil
No cour: 505-11-011990-137
No dossier: 41-1702927

FORMULAIRE 37

Formulaire de votation
(alinéa 51(1)(f) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de
2857111 CANADA INC.
de la Ville de Brossard, dans la province de Québec

Je, _____, créancier (ou Je, _____, représentant de _____, créancier), de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la somme de _____$, demande au syndic agissant relativement à la proposition de 2857111 CANADA INC., de consigner mon vote _____ (en faveur de ou contre) l'acceptation de la proposition, faite le 7 février 2013.

Daté le_____, à _____.

_____
Témoin

_____
Créancier (personne physique)

_____
Créancier (personne morale)

_____
Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez À:
MNP LTÉE - Syndic
Par :

_____
Robert Takash
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 20e étage
Montréal QC H3B 2J8
Téléphone: (514) 932-4115 Télécopieur: (514) 932-9195

District of: Quebec
Division No. 02 - Longueuil
Court No. 505-11-011990-137
Estate No. 41-1702927

FORM 37

Voting Letter
(Paragraph 51(1)(f) of the Act)

In the matter of the proposal of
2857111 CANADA INC.
of the city of Brossard, in the Province of Quebec

I, _____, creditor (or I, _____, representative of _____, creditor), of _____, a creditor in the above matter for the sum of $ _____, hereby request the trustee acting with respect to the proposal of 2857111 CANADA INC., to record my vote _____ (for or against) the acceptance of the proposal as made on the 7th day of February 2013.

Dated at _____, this _____ day of _____ _____.

_____
Witness

_____
Individual Creditor

_____
Witness

_____
Name of Corporate Creditor

Per _____
Name and Title of Signing Officer

Return To:
MNP LTÉE - Trustee
Per:

_____
Robert Takash
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 20e étage
Montréal QC H3B 2J8
Phone: (514) 932-4115 Fax: (514) 932-9195

MNP LTÉE
1155, boul. René-Lévesque O., 20e étage, Montréal (Québec) H3B 2J8
Téléphone : (514) 932-4115
Télécopieur : (514) 932-9195

PREUVE DE RÉCLAMATION

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante:

_____

_____

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition ou de la mise sous séquestre) de _____ (nom du débiteur) de _____ (ville et province) et de la réclamation de _____, créancier,

Je soussigné, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de _____ _____ (ville et province), certifie ce qui suit:

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis _____ (préciser le poste ou la fonction) de _____ (nom du créancier ou de son représentant).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, à la date du dépôt de la proposition), soit le _____, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ $, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doivent faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. *(Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)*

☐ **A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ $**

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

☐ pour le montant de _____ $, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

☐ pour le montant de _____ $, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

☐ **B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ $**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

☐ **C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ $**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ $, et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

☐ **D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ $**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ $.

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

☐ **E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ $**

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ $.

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ $.

☐ **F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____$**

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ $.

☐ J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ $.

☐ **G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ $**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

☐ **H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ $**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi.
(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. *(Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)*

☐ Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

☐ Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté à _____, le _____ 20____.

_____ _____

Témoin Créancier

Numéro de téléphone: _____

Numéro de télécopieur: _____

Adresse électronique: _____

REMARQUES : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.
Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

FORMULE DE PROCURATION GÉNÉRALE

(alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) et paragraphe 102(2))

Dans l'affaire de la faillite (*ou* de la proposition *ou* de la proposition de consommateur) de : _____, failli (*ou* personne insolvable *ou* débiteur consommateur) :

Je, _____(nom du créancier), de _____(nom de la ville), créancier dans l'affaire susmentionnée nomme _____, de _____, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (*ou* n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Fait à _____, le _____ 200___.

_____
(Témoin)

_____
(Créancier individuel)
Nom du créancier qui est une personne morale:

_____
(Témoin)

Par:_____
(Nom et titre du signataire autorisé)

MNP LTD
1155 René-Lévesque blvd W., 20th floor, Montreal (Quebec) H3B 2J8
Telephone : (514) 932-4115
Fax : (514) 932-9195

PROOF OF CLAIM

(Sections 50.1, 81.5, 81.6, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2), 128(1), and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

_____

_____

In the matter of the bankruptcy (or the proposal, or the receivership) of _____ (name of debtor) of _____ (city and province) and the claim of _____, creditor.

I, _____ (name of creditor or representative of the creditor), of _____ (city and province), do hereby certify:

1. That I am a creditor of the above-named debtor (or that I am _____ (state position or title) of _____ (name of creditor or representative of the creditor).

2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.

3. That the debtor was, at the date of bankruptcy (or the date of the receivership, or in the case of a proposal, the date of the notice of intention or of the proposal, if no notice of intention was filed), namely the _____ day of _____, _____, and still is, indebted to the creditor in the sum of $_____, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. (The attached statement of account or affidavit must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)

4. *Check and complete appropriate category*

☐ **A. UNSECURED CLAIM OF $_____**

(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and

(Check appropriate description.)

☐ Regarding the amount of $ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.

☐ Regarding the amount of $ _____, I do not claim a right to a priority.

(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

☐ **B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE $_____**

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based)

☐ **C. SECURED CLAIM OF $_____**

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at $_____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

☐ **D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OR AQUACULTURIST OF $_____**

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of $_____

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

☐ **E. CLAIM BY WAGE EARNER OF $_____**

☐ That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of $ _____,

☐ That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of $ _____,

☐ **F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF $_____**

☐ That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of $ _____

☐ That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of $ _____

☐ **G. CLAIM AGAINST DIRECTOR $_____**

(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors)

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based)

☐ **H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM $_____**

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

5. That, to the best of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor within the meaning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor in a non-arm's-length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor within the three months (or, if the creditor and the debtor are related within the meaning of section 4 of the Act or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act: (Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)

7. *(Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)*

☐ Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that here is no longer surplus income.

☐ I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at _____, this _____ day of _____, 20_____.

_____ _____

Witness Creditor

Phone Number: _____

Fax Number: _____

E-mail Address: _____

NOTES: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor.
Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account .

GENERAL PROXY

(Paragraphs 51(1)e) and 66.15(3)b) and subsection 102(2))

In the matter of the bankruptcy (*or* proposal *or* consumer proposal) of : _____,
debtor (*or* an insolvent person *or* consumer debtor) :
I,_____(name of creditor), of _____(name of city, tow or village), a creditor in the above matter, hereby appoint _____, of _____, to be my (*or* our) general proxy in the above matter except as to the receipt of dividends, with (*or* without) power to appoint another general proxy in his or her place.

Dated at _____, this _____ day of _____ 20____.

_____
(Witness)

_____
(Individual Creditor)
Name of Corporate Creditor:

_____
(Witness)

Per:_____
(Name and Title of Signing Officer)